

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT
DE PONTOISE

ET
DU VEXIN

TOME XXXV



PONTOISE
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
52, RUE BASSE, 52

1918



LA POÉSIE OFFICIELLE A PONTOISE

DURANT LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE



Sous le titre : *Poètes et Pontoisiens*, nous avons évoqué, jadis, dans une plaquette in-folio tirée à petit nombre, des souvenirs variés sur quelques « nourrissons des Muses » élevés à Pontoise, et sur des poètes du dehors, qui vantèrent le charme ancien de cette ville ou qui célébrèrent les bords de l'Oise, avant la modernisation des rues par l'utilitarisme et la déformation des paysages par l'apparition de l'industrie.

C'est d'un autre genre de versificateurs que nous allons dire un mot. Dans sa patiente et précieuse *Bibliographie pontoisienne*, Léon Thomas a recueilli maintes traces de la verve de nos concitoyens à divers moments de l'histoire : la période révolutionnaire et impériale ne lui a fourni qu'un nombre insignifiant d'articles. Il faudrait se garder d'en tirer une conclusion. Jamais il n'y eut d'époque plus féconde en appels à la Muse, et l'on a remarqué depuis longtemps que l'année de la Terreur surabonda en élucubrations poétiques sentimentales et mythologiques.

Les Pontoisiens n'échappèrent point à cette épidémie. Un dossier suggestif le prouve ; il fut réuni, en dépouillant les papiers de divers membres de la famille Fontaine, ses ancê-

tres, par notre regretté collègue Jules Écorcheville, le vaillant officier qu'une mort glorieuse a ravi à la science et aux lettres, privant la France d'un musicographe apprécié déjà comme le *primus inter pares*.

La plupart des pièces fugitives qu'il avait rassemblées ont eu les honneurs de l'impression. La plus ancienne est intitulée « *Couplets pour la Fête du Malheur*, célébrée à Pontoise le 30 pluviôse de l'an III^e en exécution de la loi du 22 prairial ». Ces trois feuillets sont anonymes, car la mention qui les termine : *Par un vieillard cultivateur*, laissait déjà flotter sur la personnalité de l'auteur un voile que les siècles ont épaissi. Mais ce vieillard a conservé la foi de ses pères ; les dernières strophes en sont une affirmation, qui ne songe plus à se dissimuler.

COUPLETS

POUR LA FÊTE DU MALHEUR
CÉLÉBRÉE A PONTOISE

Le 30 pluviôse de l'an III^e, en exécution de la loi du 22 prairial

SUR L'AIR : *Comment goûter quelque repos ?*

Par les cultivateurs vieillards ou infirmes

L'ÂGE peut affaiblir nos sens ;
Le bonheur nous rend la jeunesse :
Vos égards pour notre vieillesse
Sont des leçons pour nos enfans.
Les charmes de la bienfaisance,
Par leur pouvoir consolateur,
Font de la fête du Malheur
Celle de la reconnoissance.

Le ciel plaça dans l'avenir
Tous les bienfaits de l'espérance ;
Le travail en est l'assurance :
La mériter c'est en jouir.
Les charmes de la bienfaisance, etc.

Par les artisans vieillards et infirmes

Nos travaux longs et fatigans
Ont obtenu leur récompense,
Et la douce reconnoissance
Embellira nos derniers ans.
Les charmes de la bienfaisance, etc.

Nous trouvons la fin de nos maux
Vers celle de notre existence :
Les chimères de l'opulence
Ne valent pas un doux repos.
Les charmes de la bienfaisance, etc.

Par les veuves

Du bonheur, en ces doux instans,
Tout réalise l'espérance,
Et sans redouter l'indigence,
Nous embrasserons nos enfans.
Les charmes de la bienfaisance, etc.

Par les mères

D'UNE heureuse fécondité
Nous ne craindrons plus la misère ;
La patrie, en ce jour prospère,
Est mère aussi par sa bonté.
Les charmes de la bienfaisance, etc.

CHOEUR

DIEU bon ! Dieu juste et créateur !
O toi, que l'incrédule outrage !
Reçois nos vœux, reçois l'hommage
De l'espérance et du bonheur.
Les bienfaits de ta providence,
Par leur pouvoir consolateur,
Font de la fête du Malheur
Celle de la reconnoissance.

L'HOMME sensible et vertueux
T'aime et ne voit en toi qu'un père ;
Pour les méchans juge sévère,
Tu punis leurs crimes affreux.

Les bienfaits de ta providence,
 Par leur pouvoir consolateur,
 Font de la fête du Malheur
 Celle de la reconnoissance.

Par un vieillard cultivateur.

C'est une plume différente, mais du même milieu, qui traça l'à-propos inspiré par une autre des fêtes instituées par la Révolution. Le spiritualisme s'y manifeste avec autant de franchise, et les deux morceaux sortent, comme toutes les pièces que nous citons, d'une même imprimerie, celle des « ci-devant Cordeliers ».

COUPLETS

POUR LA FÊTE DES ÉPOUX

AIR : Du serin qui te fais envie.

CÉLÉBRONS l'union conjugale ;
 Nature, guide mon pinceau.
 Si, sur la couche nuptiale,
 Il me faut tirer le rideau,
 Mon cœur, plein d'une douce image,
 Tressaille à l'aspect du berceau,
 Et des charmes d'un bon ménage
 Je vais esquisser le tableau (*bis*).

Se voir dans un autre soi-même,
 Y concentrer tous ses désirs ;
 Dans le sein de l'objet qu'on aime,
 Verser sa peine ou ses plaisirs ;
 Pour les gages de sa tendresse,
 Prodiguier les soins, les travaux,
 Et dans cette sublime ivresse,
 Puiser l'oubli de tous ses maux (*bis*).

Près d'une épouse complaisante,
 Comme l'éclair passe un long jour ;
 S'il faut que le mari s'absente,
 Le bonheur l'attend au retour :

De le revoir comme on s'empresse !
Que de soins ! et qu'ils sont touchans !
Dans sa femme il voit sa maîtresse,
Et ses amis dans ses enfans (*bis*).

La volupté s'offre au jeune âge
Sous de séduisantes couleurs ;
Mais le saint nœud du mariage
Est le plus sûr garant des mœurs.
Le libertin, froid égoïste,
Blasé, corrupteur par état,
Est l'unique panégyriste
Et l'apôtre du célibat (*bis*).

Qu'à votre choix l'honneur préside,
O mes jeunes concitoyens !
Jamais, quand l'intérêt nous guide,
Nous ne formons de doux liens.
Quelle est donc la dot préférable
A l'or, ce métal séducteur ?
Une conduite irréprochable,
De l'esprit, de l'ordre, un bon cœur (*bis*).

Que toujours la stricte décence
Règle et modère vos penchans ;
Réciproque condescendance
Pour vos goûts, pour vos sentimens ;
L'un pour l'autre ardeur vive et pure,
Joie et douleur, tout en commun :
Tel est le vœu de la nature,
L'épouse et l'époux ne font qu'un (*bis*).

Voici les règles de la vie,
Qu'il faut prescrire à vos enfans :
Adore un Dieu, sers la patrie,
Respecte et chéris tes parens ;
Sois juste ; à tes devoirs fidèle,
Obéis si bien à la loi,
Qu'on te propose pour modèle
A ceux qui viendront après toi.

Le morceau se termine par une jolie vieille vignette représentant un fronton de temple entouré de peupliers.

Ces deux pièces, comme plusieurs autres qui devraient ajouter des *bis* et des *ter* aux numéros 980 et 981 du recueil de Léon Thomas, sont non seulement anonymes, mais clandestines — au sens juridique du mot. Bien qu'il soit visible que toutes sortent des mêmes presses, une seule porte l'indication d'origine :

A PONTOISE, de l'imprimerie de DUFÉY, local des ci-devant Cordeliers, lequel fait la commission en librairie.

Il est vrai qu'elle est de conséquence : c'est un « *Hymne funèbre à la mémoire du général Hoche*, par le citoyen Néel, secrétaire en chef de l'administration municipale du canton de Cergy ». En 1797 — ces strophes furent composées au lendemain de la mort du héros républicain — Cergy jouissait encore de l'honneur éphémère d'être le chef-lieu d'un groupe de communes riveraines ou voisines de l'Oise.

On sait, d'après une note de Pihan de la Forest, que le curé de Cergy qui devint évêque constitutionnel de Beauvais, et dont notre érudit confrère Eugène Grave a narré l'existence mouvementée, Jean-Baptiste Massieu, invoquait Erato, sinon Polymnie, pour célébrer le rétablissement de la corporation des Arquebusiers de Pontoise en 1778.

C'était un auteur gai. Néel prend un ton plus grave, les circonstances l'imposent, mais la mythologie apparaît dès la première ligne :

Hoche n'est plus ! le ciseau d'Atropos
Vient de trancher ses destinées...

Au nom de la Parque correspond un renvoi évidemment dû à quelque suggestion de Dufey père, prodigue de charitables conseils aux débutants, témoin les notes savoureuses que ce pince-sans-rire fit insérer par un naïf, le procureur Guéri-teau, dans sa tragi-comédie *Le Siège de Pontoise*.

Peut-être n'était-il pas inutile de documenter quelque peu sur Atropos les bons vignerons de Cergy et les maraîchers de Jouy-la-Fontaine.

On retrouvera la même préoccupation dans les autres notes, notamment une explication du terme poétique *Armorique* : « Ancien nom de la ci-devant Bretagne : *Armorica plaga* ».

HYMNE FUNÈBRE

A LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL HOCHE

PAR LE CITOYEN NÉEL

*Secrétaire en chef de l'administration municipale
du canton de Cergy*

HOCHE n'est plus ! le ciseau d'Atropos (1)
Vient de trancher ses destinées,
Au moment même où d'immortels travaux
Signalaient ses belles années.
Français, pleurons !... mais en républicains ;
Que notre douleur soit sublime :
C'est des vertus, et non des regrets vains
Que veut son ombre magnanime.
Si de ses ans le cours précipité
Finit au sein de la victoire,
Son nom vivra dans la Postérité,
Porté sur l'aile de la Gloire.
A Wissembourg, à Landau, le Germain,
Fameux par sa vertu guerrière,
Ose braver sa redoutable main ;
Il succombe et mord la poussière.
Vous, malheureux ! (2) qu'égara trop longtems
L'impure voix du fanatisme,
De la Patrie enfin soyez enfans,
Et bénissez son héroïsme.

(1) Dans la Mythologie, c'est une des trois Sœurs appelées *les Parques*. Son office est de couper le fil de la vie humaine, c'est-à-dire de la finir.

(2) Les habitans de la Vendée et des autres départemens voisins.

Hoche a paru, les funèbres flambeaux
 De l'affreuse guerre civile
 Se sont éteints : de vos humbles hameaux
 L'habitant enfin est tranquille.

Le laboureur à ses champs dévastés
 Redonne une libre culture ;
 Et tout renaît, dans le sein des Cités,
 Aux sentimens de la Nature.

Farouche Anglais, dévore tes fureurs ;
 Malgré ton or, ta politique,
 Hoche à jamais détourne les horreurs
 Que tu versois sur l'Armorique (1).

Son nom, l'effroi des derniers factieux (2),
 Déconcerta leur éloquence,
 Et de leurs voix l'accent fallacieux
 N'en imposa plus à la France.

Braves guerriers que dans les champs de Mars
 Il conduisoit à la victoire,
 S'il faut voler à de nouveaux hasards,
 Rappelez-vous Hoche et sa gloire.

Il ne vit plus ! mais ses faits généreux,
 Chantés par la reconnoissance,
 Le rangeront, chez nos derniers neveux,
 Parmi les aïeux de la France.

Les années passent. Nous voici à l'an VII, et l'on célèbre à Pontoise la fête de la Souveraineté du Peuple. Excellente idée s'il en fut, que celle de consacrer un jour spécial à se féliciter d'une si prodigieuse prérogative, et à ratiociner sur le plus sûr moyen d'en faire bon usage. D'un philosophe poète — qu'en eût dit Platon ? — la Muse s'échauffe à cette pensée, et enfante un hymne en sept strophes.

(1) Antique nom de la ci-devant Bretagne : *Armonica plaga*.

(2) La faction royale renversée en Fructidor an V.

HYMNE
POUR LA FÊTE
DE LA
SOVERAINETÉ DU PEUPLE

CHANTÉ DANS LA COMMUNE DE PONTOISE

EN L'AN VII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AIR : *Quels accens, quels transports, etc.*

GRAND Peuple ! qui brisant et trône et diadème,
As su reconquérir la puissance suprême,
Permetts qu'en ce beau jour de souveraineté,
Je t'offre ici la vérité ; (*bis*)
De l'homme vraiment libre on a droit de l'attendre :
Il est fait pour la dire, il est fait pour l'entendre.
Tremble de t'égarer en exerçant tes droits :
Le salut de l'État dépendra d'un bon choix.

CRAINS et le ton mielleux du rusé royaliste,
Et les cris forcenés du féroce anarchiste ;
Ils ont mêmes projets : chacun de son côté
Veut terrasser la Liberté, (*bis*)
Et sous les faux dehors d'un vrai patriotisme,
Nous enchaîner encor au char du despotisme.
Tremble de t'égarer en exerçant tes droits :
Le salut de l'État dépendra d'un bon choix.

DE ces vils cabaleurs ne sois plus la victime ;
Glisse entre deux écueils, sache éviter l'abyme ;
Examine, et choisis avec sévérité
Les talens et la probité. (*bis*)
L'un sans l'autre n'est rien ; non, un emploi sublime
Exige beaucoup plus que des droits à l'estime.
Tremble de t'égarer en exerçant tes droits :
Le salut de l'État dépendra d'un bon choix.

L'INTRIGANT va, court, brigue, à tes pas il s'attache ;
Seul avec ses vertus, le mérite se cache ;
Paisible en sa retraite, il craint de s'afficher,
C'est là qu'il faut l'aller chercher. (*bis*)
Tu délègues demain toute ta confiance,
Des différens partis redoute l'influence.
Tremble de t'égarer en exerçant tes droits :
Le salut de l'État dépendra d'un bon choix.

PRENEZ bien vos devoirs, Citoyens que la France
Doit bientôt investir de sa toute-puissance !
Songez qu'il faut unir, pour être Député,
Le savoir à l'intégrité (*bis*).
Vous aurez, Électeurs, à courir double chance,
Ou le profond mépris, ou la reconnaissance.
Tremblez de vous tromper en exerçant nos droits :
Le salut de l'État dépendra de vos choix.

DE tout être insensible au sort de la Patrie,
Peut-on ne pas blâmer la honteuse apathie ?
Devra-t-il aspirer au beau droit de Cité,
Celui qui n'aura pas voté ? (*bis*)
Il faut pour s'absenter des motifs légitimes ;
La froide insouciance est le plus grand des crimes.
Venez tous exercer le plus sacré des droits :
Le salut de l'État dépendra de vos choix.

LES tyrans, attentifs à nos moindres démarches,
Sur nos élections vont combiner leurs marches ;
Mais que peut le ramas de ces coalisés,
Si nous ne sommes divisés ? (*bis*)
Aux Français bien unis il n'est rien d'impossible.
Grand Peuple ! ne sois qu'un, tu seras invincible ;
Mais crains de t'égarer en exerçant tes droits :
Le salut de l'État dépendra d'un bon choix.

Des pièces que nous parcourons, c'est peut-être celle-ci
qui a le moins vieilli, cela tient à ce que le bon sens est de
toutes les saisons et de tous les âges. Choix scrupuleux,
talent et probité, pas d'abstention, et vive l'Union sacrée
devant l'ennemi ! N'est-ce pas là un programme à retenir ?

Les événements marchent à grands pas. Arrive l'été de 1800
qu'on dénomme encore l'an VIII. La loi du 28 pluviôse
(17 février), réorganisant les 98 départements d'alors, divise
celui de Seine-et-Oise en cinq arrondissements. Le second
comprend douze cantons : « Marines, Beaumont-sur-Oise,
Luzarches, Louvres, Livry, Gonnesse, Emile [*lisez* Montmo-
rency], Taverny, Pontoise et Cergy, Vigny, L'Isle-Adam,
Ecouen. » Ainsi Cergy a perdu son auréole ; Vigny, Louvres,

Beaumont-sur-Oise, plus tard subiront le même sort ; seul, Livry, déchu comme eux, revivra sous le nom du Raincy, par cette prestigieuse aventure qu'a si bien racontée Louis Aigoïn d'un toponyme forestier devenant, en moins d'un demi-siècle, centre habité, hameau, puis commune et enfin chef-lieu de canton.

Cette même loi de pluviôse a créé les Préfectures. Le Premier Consul a nommé, le 11 ventôse (2 mars), préfet de Seine-et-Oise Germain Garnier dont M. Autrand n'est que le vingt-neuvième successeur. Auxerrois d'origine, ancien procureur au Châtelet, M. Garnier, que Napoléon fera comte et la Restauration marquis, est un lettré distingué ; il entrera bientôt à l'Institut, il sera président du Sénat impérial, puis, après les Cent-Jours, ministre d'État et, jusqu'à sa mort en 1821, membre du Conseil privé de Louis XVIII.

Pour l'instant, en pleine force d'âge — il a quarante-cinq ans, — M. le Préfet visite son département et, sans perdre de temps, va faire connaissance avec ses administrés. Le 11 fructidor (29 août), les Pontoisiens reçoivent sa visite, et voici les « *Couplets* chantées à Pontoise par une jeune personne » — dans un dîner où le Président du Tribunal réunissait les autorités constituées autour du Préfet.

Si nous risquions une hypothèse ? La « jeune personne » n'aurait-elle pas été quelque peu parente des Fontaine ? Je n'ai pas trouvé moins de cinq exemplaires de ce petit morceau dans les papiers que m'a remis Jules Ecorcheville. C'est beaucoup, et il semble que cette abondance se justifie mieux dans une famille intéressée.

Voici le texte de ce morceau, où l'orthographe dite « de Voltaire » a enfin prévalu :

COUPLETS

CHANTÉS A PONTOISE

PAR UNE JEUNE PERSONNE,

Le 11 fructidor an VIII, jour de l'arrivée du Préfet, dans un dîner chez le Président du Tribunal où toutes les Autorités constituées de cette ville étaient réunies avec le Préfet.

Air de la croisée

J'AI vu mes voisins qui causaient,
Ce matin, ouvrant ma croisée :
J'ai retenu ce qu'ils disaient
Au sujet de cette journée.
Rapporter ce que l'on apprend,
Est chez nous un besoin extrême :
Moi, ce qu'avec plaisir j'entends,
Je le redis de même. (*bis*)

Le premier voisin chantait, sur l'air

J'ai vu Lise hier au soir

DITES-MOI, mon cher voisin,
Qu'est-ce qu'on apprête ?
J'ai vu dès le grand matin
La musique prête.
C'est quelque chose d'heureux ;
Chacun me paraît joyeux :
Enfin tout prend à mes yeux
L'aspect d'une fête. (*bis*)

Le deuxième voisin répondit :

même air

Ce sera fête, en effet,
Toute la journée ;
Nous attendons du Préfet
L'heureuse arrivée.
Sur son compte il n'est qu'un bruit ;
Sachez ce qu'on dit de lui,
Si vous n'êtes pas instruit
De sa renommée. (*bis*)

AIR : *Femme, voulez-vous éprouver.*

IL brille par les sentiments,
En savoir son esprit abonde ;
Par ses vertus, par ses talens,
Il a su plaire à tout le monde.
On forme au ciel pour lui des vœux ;
Vous y joindrez aussi les vôtres :
Il mérite bien d'être heureux
Puisqu'il fait le bonheur des autres. (*bis*)

Des malheureux, n'en doutez pas,
Son cœur généreux est l'asile.
Qu'il jouira ! quand il verra
La paix qui règne en cette ville.
Il trouvera des magistrats
Bien dignes de sa confiance,
Et jaloux de suivre ses pas,
Par leur zèle et leur bienfaisance.

S'IL a le bonheur d'approcher
Du Héros qui sauva la France,
Qu'il veuille bien lui présenter
Notre vive reconnaissance :
A son génie, à sa valeur,
On doit la liberté publique ;
Aussi nous aimons de bon cœur (*bis*)
Bonaparte et la République.

Il n'est pas besoin d'ajouter que ce second objet d'un amour si ardent disparut bien vite devant l'absorption des cœurs pontoisiens par le premier.

Les couplets de la « jeune personne » ont été connus de Léon Thomas, mais en voici d'autres qui échappèrent à ses investigations. Ils ne sont point datés, toutefois il est facile de rétablir, d'après le texte, la journée du 15 août 1806.

COUPLETS

Chantés le jour de la fête de NAPOLÉON Empereur et Roi, dans un banquet où étaient réunis MM. les Fonctionnaires publics de la ville de Pontoise.

Avec transport chantons ce jour,
Brillante époque dans l'histoire,

Et dont à jamais le retour
Sera la fête de la gloire.
Jour natal de NAPOLÉON,
Je te salue. Eh ! dans son âme,
De la plus vive émotion
Qui pourrait retenir la flamme !

Au milieu d'un affreux chaos
La France entière était plongée ;
Tout périssait, sans un Héros :
Il paraît, la France est vengée.
Son front est couvert de lauriers,
L'ennemi gît dans la poussière ;
Mais, pour chanter ses faits guerriers,
Il faudrait la voix d'un Homère.

VAINCRA au dehors n'est pas assez :
Sa main redonne au Culte antique
Ses autels, qu'avait renversés
Une démente fanatique.
Thémis rentre dans tous ses droits,
Qu'avait confondus l'anarchie ;
Un Code renferme les lois
Que demande la Monarchie.

IL répand partout le bonheur
Par l'ascendant de son génie :
Son sceptre doux et protecteur
S'étend sur la belle Italie.
Le Français jadis abaissé
Relève une tête sublime,
L'aigle d'Autriche est terrassé
Par un aigle plus magnanime.

L'Impératrice Joséphine n'est pas oubliée, et les couplets se terminent par une strophe qui lui est dédiée :

A Sa Majesté l'Impératrice

PROTECTRICE des malheureux,
Source auguste de bienfaisance,
Daignez agréer tous les vœux
Que forme la reconnaissance.

A la gloire de votre Epoux
Vous ajoutez une couronne ;
Vivez pour lui, charmez pour nous
Le bonheur que sa main nous donne.

Arrêtons-nous sur ces vers, en l'honneur d'une douce, charmante et bien française figure. N'ayons pas la cruauté de rechercher, dans ces feuilles jaunies, d'autres poèmes non moins officiels, peut-être sortis des mêmes encriers et saluant la chute de Napoléon, redevenu « Bonaparte ». Faisons plutôt un pas en arrière pour le retrouver dans une pièce fugitive dont il est aisé de fixer la date (1). Elle donne la clé de la popularité dont s'auréola l'image du général corse au moment de son ascension. Elle est intitulée

RONDE
A L'OCCASION DE LA PAIX

CHANTÉE A UN BANQUET

OU SE TROUVAIENT PLUSIEURS DAMES

AIR : *du Bastringue*

Mes amis, nous avons la paix : Vive, vive BONAPARTE ! Mes amis, nous avons la paix ; Tous nos vœux sont satisfaits.	}	<i>Refrain.</i>
--	---	-----------------

Cette nouvelle agréable
Cette fois est véritable ;
Au milieu d'un cercle aimable
Chantons-la sur des airs gais.
Mes amis, nous avons la paix, *etc.*

(1) Elle existe en deux états, l'un avec le titre que nous reproduisons en son entier, l'autre avec ce titre réduit aux deux premières lignes. Le premier tirage était pour les convives, l'autre pour le public.

Après dix ans de souffrance,
 La paix va rendre à la France
 Le bonheur et l'abondance,
 Et nous venger des Anglais.
 Mes amis, nous avons la paix, *etc.*

Gloire à nos braves Armées ;
 Nous devons à leurs trophées
 Nos brillantes destinées,
 Et l'honneur du *nom français*.
 Mes amis, nous avons la paix, *etc.*

Aussi valeureux qu'Alcide,
 Aussi sage qu'Aristide.
 Reçois, Héros intrépide,
 Le prix de tous tes bienfaits.
 Mes amis, nous avons la paix,
 Vive, vive BONAPARTE !
 Mes amis, nous avons la paix,
 Tous nos vœux sont satisfaits.

Quand nos ennemis fléchissent,
 Que tous les esprits s'unissent,
 Que les factions finissent,
 Pour ne revenir jamais.
 Mes amis, nous avons la paix, *etc.*

Cette pièce, elle aussi, sera quelque jour d'actualité, au refrain près, à condition d'y retourner un vers, le dernier de la seconde strophe : il faut en prendre le contre-pied. Comme le dit une autre chanson, qui, elle, date d'hier :

Le temps n'est plus où Jeanne la Pucelle
 Aux fiers Anglais disputait nos foyers.
 La scène change, et l'histoire est nouvelle :
 Pour nous défendre ils tirent les premiers.

J. DEPOIN.